Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro TPD, veuillez visiter :
bacprotpd.fr/annales-sujets-et-corriges

# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

## TECHNICIEN EN PROTHÈSE DENTAIRE

## SESSION 2026

## ÉPREUVE E2 : INTÉGRATION DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL DU TECHNICIEN EN PROTHÈSE DENTAIRE

**Coefficient : 4 Durée : 30 minutes**

Le candidat présente son dossier préparé conformément au référentiel et peut utiliser un support numérique préparé à l'avance. Aucun sujet écrit ni document-réponse n'est fourni.

| Composition de l'épreuve | Support |
|---|---|
| **PARTIE 1 : Présentation du dossier et communication professionnelle** (5 points) | Dossier Questionnement |
| **PARTIE 2 : Organisation du travail et analyse des activités** (5 points) | Dossier Questionnement |
| **PARTIE 3 : Contrôle de la qualité, traçabilité et communication** (5 points) | Dossier Questionnement |
| **PARTIE 4 : Prévention des risques, environnement et posture professionnelle** (5 points) | Dossier Questionnement |

**Aucun calcul nécessitant une calculatrice n'est demandé. Le support numérique préparé par le candidat est autorisé pour la présentation.**

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

# DOSSIER SUJET

## CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : ENTREPRISE OU LABORATOIRE DE PROTHÈSE DENTAIRE PRÉSENTÉ PAR LE CANDIDAT DANS SON DOSSIER

L'épreuve E2 est une épreuve orale de 30 minutes prenant appui sur le dossier préparé par le candidat à partir de deux activités professionnelles observées ou réalisées en période de formation en milieu professionnel ou dans le cadre d'une expérience professionnelle.

Le dossier comporte 7 à 9 pages de contenu, hors annexes et attestations. Il présente l'entreprise ou les entreprises, rend compte d'activités en lien avec le bloc 1 et analyse deux activités professionnelles, notamment leurs contraintes d'organisation et de temps, les solutions retenues et les démarches adoptées. Il est accompagné des attestations de PFMP, certificats de travail ou justificatifs d'activités concernés.

L'épreuve comprend 10 minutes de présentation du dossier, notée sur 20 points, puis 20 minutes d'entretien avec la commission, noté sur 60 points. Le barème affiché ci-dessous est ramené sur 20 points : 5 points pour la présentation et 15 points pour l'entretien. La note sur 20 est obtenue en ramenant la note réglementaire sur 80 points à une note sur 20.

La commission est composée d'un professeur de la spécialité et d'un professionnel. En l'absence du professionnel, celui-ci peut être remplacé par un second professeur. La date de remise du dossier est fixée par le rectorat.

## PARTIE 1 : Présentation du dossier et communication professionnelle (5 points)

***Soutenance du dossier, durée 10 minutes, note réglementaire sur 20 points***

Le candidat présente son dossier et situe les deux activités professionnelles retenues. La commission apprécie la structuration de l'exposé, la sélection des informations, l'emploi du vocabulaire professionnel et la qualité de la communication. Cette partie est notée sur 5 points dans le barème ramené sur 20, soit 20 points sur le barème réglementaire de 80 points.

**1.1** (1,5 point) Présenter l'entreprise ou les entreprises concernées : activité, organisation du laboratoire, interlocuteurs professionnels et place du candidat dans l'organisation.

**1.2** (2 points) Présenter les deux activités professionnelles choisies, les situer dans le parcours de fabrication concerné et expliquer leur lien avec les compétences du bloc 1.

**1.3** (1,5 point) Structurer l'exposé, sélectionner les informations utiles, employer un vocabulaire technique approprié et utiliser de manière adaptée le support de présentation préparé à l'avance, le cas échéant.

## PARTIE 2 : Organisation du travail et analyse des activités (5 points)

***Compétence C1.2 : organiser le travail dans une chaîne traditionnelle ou numérique***

À partir des deux activités du dossier, le candidat explicite les opérations réalisées ou observées, les contraintes rencontrées et les choix d'organisation. Les réponses sont appréciées au regard des informations effectivement présentes dans le dossier et des explications apportées à l'oral.

**2.1** (1,5 point) Pour l'une des activités présentées, expliquer comment la prescription ou les consignes ont été prises en compte, comment la faisabilité a été vérifiée et quelles informations étaient nécessaires avant le début du travail.

**2.2** (2 points) Décrire l'enchaînement des opérations, les contraintes de temps et d'organisation, ainsi que les moyens retenus pour respecter les délais et assurer la continuité du travail.

**2.3** (1,5 point) Pour une activité relevant d'une chaîne numérique, si elle figure au dossier, décrire les principales étapes et les échanges entre les outils numériques et les opérations de fabrication. À défaut, préciser les étapes et les transmissions d'informations de la chaîne traditionnelle présentée.

## PARTIE 3 : Contrôle de la qualité, traçabilité et communication (5 points)

***Compétences C1.1 et C1.3 : communiquer et analyser une situation pour contrôler la qualité***

La commission interroge le candidat sur les contrôles, la traçabilité et les échanges professionnels associés aux activités de son dossier. Les réponses doivent être reliées aux situations présentées et distinguer les faits observés des propositions du candidat.

**3.1** (1,5 point) Expliquer les contrôles réalisés ou observés au cours d'une activité, les critères utilisés et le moment auquel ces contrôles interviennent.

**3.2** (2 points) Présenter la manière dont un écart ou une non-conformité pourrait être repéré, signalé et tracé dans la situation décrite. Proposer une action corrective adaptée et justifier son choix.

**3.3** (1,5 point) Expliquer comment le candidat rend compte de son activité et transmet une information utile à un interlocuteur professionnel, avec un vocabulaire technique approprié et un moyen de communication adapté.

## PARTIE 4 : Prévention des risques, environnement et posture professionnelle (5 points)

***Compétence C1.4 : analyser les risques pour la santé et l'environnement***

Le candidat analyse les risques liés aux activités présentées, les mesures de prévention pertinentes et la prise en compte de l'environnement. La commission apprécie également la capacité du candidat à justifier ses choix techniques, technologiques, organisationnels, économiques et environnementaux en lien avec son dossier.

**4.1** (2 points) Pour une situation de travail du dossier, identifier les risques pour la santé et expliquer les mesures de prévention adaptées, notamment en matière d'organisation du poste, de gestes professionnels et d'utilisation des équipements de protection appropriés.

**4.2** (1,5 point) Expliquer la prise en compte de l'environnement dans l'activité présentée, notamment le tri et l'élimination des déchets selon les consignes applicables dans l'entreprise. Justifier les précautions retenues.

**4.3** (1,5 point) Répondre aux questions de la commission en argumentant les choix présentés, en mobilisant des connaissances techniques, scientifiques et réglementaires pertinentes et en adoptant une posture professionnelle.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.